

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: 87830428.6

51 Int. Cl.⁴: **A 47 B 1/08**
A 47 B 13/08

22 Date de dépôt: 02.12.87

30 Priorité: 11.12.86 IT 525286

43 Date de publication de la demande:
 13.07.88 Bulletin 88/28

84 Etats contractants désignés:
 BE DE ES FR LU NL

71 Demandeur: **ROVERA RESINE S.r.l.**
 Borgata S.Emidio
 I-65020 Alanno (Pescara) (IT)

72 Inventeur: **Rovera, Giuseppe**
 85, Via G.Macchi
 I-21100 Varese (IT)

74 Mandataire: **Manzoni, Alessandro**
MANZONI & MANZONI - UFFICIO INTERNAZIONALE
 BREVETTI P.le Arnaldo n. 2
 I-25121 Brescia (IT)

54 Table avec dessus composé de plusieurs éléments superposés en matière plastique moulée par injection.

57 La table composée d'éléments moulés en matière plastique et comprenant deux moitiés (1) munies de jambes de soutien (2) et de moyens pour l'interposition d'une ou de plusieurs rallonges (3); chaque moitié (1) de la table est formée de deux corps superposés: une dessus (4) de section plate et ayant une surface continue, et un panneau (5) renforcé de nervures longitudinales et/ou transversales (5'-5'') et sur lequel est monté le dessus (4) avec des saillies (6) pour fixer des jambes et des guides pour recevoir et retenir une rallonge (3) quand elle n'est pas utilisée.

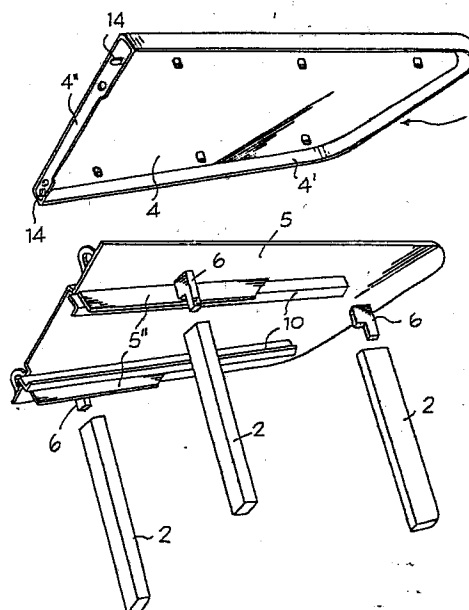


Fig. 1

Description

Table avec dessus composé de plusieurs éléments superposés en matière plastique moulée par injection

L'invention concernée une table perfectionnée du type composé de plusieurs éléments en matière plastique moulée par injection et formé de deux moitiés complémentaires munies de jables de soutien et des moyens pour l'interposition d'au moins un élément de rallonge.

On connaît déjà plusieurs formes d'exécution de tables de jardin et on tout cas de tables à utiliser en plein air composées d'éléments en matière plastique, soit avec dessus à lattes, soit avec dessus à surface plate et continue.

Il est cependant bien connu que, quand ces tables ont un dessus plan à surface continue et des zones d'épaisseur différente et/ou renforcées par des côtes ou nervures il y a bien souvent des problèmes de moulage à cause de tensions et du retrait de la matière plastique qui peuvent provoquer des déformations marquées et des défauts de planéité qui, quand ils sont visibles, comme il arrive bien souvent, déparent la qualité et l'appréciation de ces tables.

La présente invention vise par contre à éliminer ces inconvénients et à permettre la réalisation d'une table de jardin formée d'éléments en matière plastique moulée par injection, facile à assembler et dont le dessus a une section en caisson avec une surface supérieure parfaitement plane et exempte de déformations.

Dans ce but, l'invention concerne une table du type composé d'éléments en matière plastique moulée par injection et formée de deux moitiés complémentaires munies de jambes d'appui et de moyens pour l'interposition d'au moins un élément de rallonge, caractérisée du fait que chaque moitié de la table consiste en deux corps superposés, c'est à dire d'un dessus à section plate, d'épaisseur constant et ayant un bord périphérique tourné vers le bas, et d'un panneau de support renforcé par nervures longitudinales et/ou transversales sur lequel est fixé le dessus de la table, et du fait que la partie inférieure de ce panneau présente des moyens pour le fixage des jambes d'appui.

De cette manière, le dessus de la table ayant une section à épaisseur uniforme, il ne tend pas à se déformer ou à présenter des irrégularités de planéité lors de sa formation. D'autre part, le panneau de support sert à l'appui et au renforcement du dessus de la table et même si sa structure va subir des retraits ou présenter des irrégularités, ces défauts ne seront jamais visibles, attendu que le panneau est toujours caché par le dessus de la table.

Selon une autre caractéristique constructive, le panneau de support peut aussi être avantageusement muni soit de moyens pour soutenir au moins un élément de rallonge à insérer entre les deux moitiés de la table, soit de guides aptes à recevoir, retenir et garder la rallonge.

Un exemple de réalisation pratique de l'objet de l'invention sera mieux expliqué par la description suivante, avec référence au dessin ci-joint, dans lequel:

5

la Fig. 1 montre en vue perspective les éléments constitutifs d'une moitié de la table séparée de l'autre moitié ;

la Fig. 2 montre, toujours en vue perspective, les deux moitiés assemblées de la table, même s'elles sont distancées par l'interposition de la rallonge;

10

la Fig. 3 montre une section transversale d'une moitié de la table;

la Fig. 4 montre une section longitudinale obtenue sur la Fig. 3 selon les flèches IV-IV; et

15

la Fig. 5 montre la section du détail qui sert à fixer une jambe à une moitié de la table.

20

La table en question se compose de deux moitiés complémentaires et opposées 1-1, dont chacune est munie d'au moins trois jambes de soutien 2 montées en correspondance des sommets d'un triangle. Entre les deux moitiés susdites une ou, préférablement, deux rallonges 3 peuvent être interposées.

25

Tous les éléments composant la table sont moulés en matière plastique et, en particulier, chacune moitié 1-1 est formée de deux corps superposés et précisément d'un corps constituant le dessus 4 de la table et d'un panneau de support 5 auquel on fixe le dessus 4 sur la surface supérieure, les jambes de support 2 étant fixées à sa surface inférieure.

30

La section transversale du corps constituant le dessus 4 de la table est substantiellement plate et uniforme, le dessus 4 étant en outre muni d'un bord périphérique 4' tourné vers le bas et d'un liston transversal 4'' aussi tourné vers le bas appliqué à son extrémité en face de l'autre moitié de la table.

35

Le panneau de support 5 a un profil conforme au bord périphérique 4' du dessus 4 de manière d'y être renfermé. Le panneau 5 est renforcé par les nervures longitudinales et/ou transversales 5' sur sa surface tournée vers le haut pour constituer un plan d'appui ou de soutien pour le dessus 4 et de côtes 5'' au moins longitudinales sur sa surface inférieure qui est aussi munie, par moulage, de saillies 6 pour le fixage des jambes de soutien 2. Les dessus 4 est superposé au panneau de support 5, auquel il est fixé au moyen d'un adhésif et/ou de vis de manière à former un ensemble à structure en caisson particulièrement robuste même si les épaisseurs des deux éléments 4, 5 sont assez minces.

40

45

50

Chaque jambe de soutien 2 de la table est formée d'un élément tubulaire qui s'accouple par encastrement avec une saillie 6 du panneau de soutien 5, auquel elle est fixée au moyen d'une vis 8, comme montre la Fig. 5 du dessin.

55

Entre les deux corps 4-5 d'au moins une moitié 1-1 de la table il y a deux tiges parallèles 9 qui glissent longitudinalement dans les trous coïncidents forés dans le liston transversal 4'' du dessus 4 et dans des oreilles solidaires avec le panneau de support 5, ces tiges 9 étant extractibles de manière à les introduire dans l'autre moitié de la table pour soutenir, quand il est nécessaire, au moins une rallonge 3 placée entre les deux moitiés 1-1 de la

60

table. En outre, sur les listons transversaux 4" des dessus 4 des deux moitiés 1-1 il y a des ailettes 14 coopérant avec les ailettes 15 complémentaires d'arrêt 15 aux extrémités de chaque rallonge 3 pour la bloquer dans la direction transversale à la table.

5

Enfin, il faut remarquer que, au-dessous du panneau de support 5 de chaque moitié de la table, il y a deux côtes parallèles à L 10) délimitant entre eux un logement 11 destiné à recevoir et retenir une rallonge 3 quand elle n'est pas utilisée et quand les deux moitiés 1-1 sont rapprochées et fixées l'une avec l'autre.

10

Revendications

15

1) Table perfectionnée du type composé d'éléments moulés en matière plastique et formé de deux moitiés complémentaires (1,1) munies de jambes de soutien (2) et de moyens pour l'interposition d'au moins un élément de rallonge (3), **caractérisée** du fait que chacune des deux moitiés (1,1) susdites de la table est composée de deux corps superposés comprenant un dessus (4) de section plate et d'épaisseur constante ayant un bord périmétral (4'-4'') tourné vers le bas, et un panneau de support (5) renforcé par nervures longitudinales et/ou transversales (5'-5'') sur lequel le dessus (4) est appuyé est fixé, et du fait que le panneau de support susmentionné est inférieurement muni, par moulage, de saillies (6) pour le fixage des jambes de soutien (2).

20

25

30

2) Table perfectionnée selon la revendication 1), dont le dessus (4) et le panneau de support (5) superposés et fixés entre eux forment un corps composé à section en caisson, le panneau de support (5) étant renfermé et caché par le bord périmétral (4') du dessus (4).

35

40

3) Table perfectionnée selon les revendications 1) et 2), avec deux tiges (9) guidées entre les deux corps superposés (4-5) d'au moins une des deux moitiés de la table, ces tiges étant destinées à soutenir au moins une rallonge (3) interposée entre les deux moitiés de la table et munie des moyens d'arrêt en direction transversale coopérant avec des moyens complémentaires solidaires avec un des deux corps susdits.

45

50

4) Table perfectionnée selon une des revendications précédentes, dans laquelle la surface inférieure du panneau (5) susdit présente deux côtes parallèles (10) délimitant entre eux un logement destiné à recevoir et retenir une rallonge (3) quand elle n'est pas utilisée.

55

5) Table perfectionnée selon une des revendications précédentes, dans laquelle chaque jambe de soutien (5) a une section tubulaire et présente une extrémité supérieure qui s'accouple et se fixe à l'aide d'une vis à une saillie du panneau de support (5).

60

65

0274362

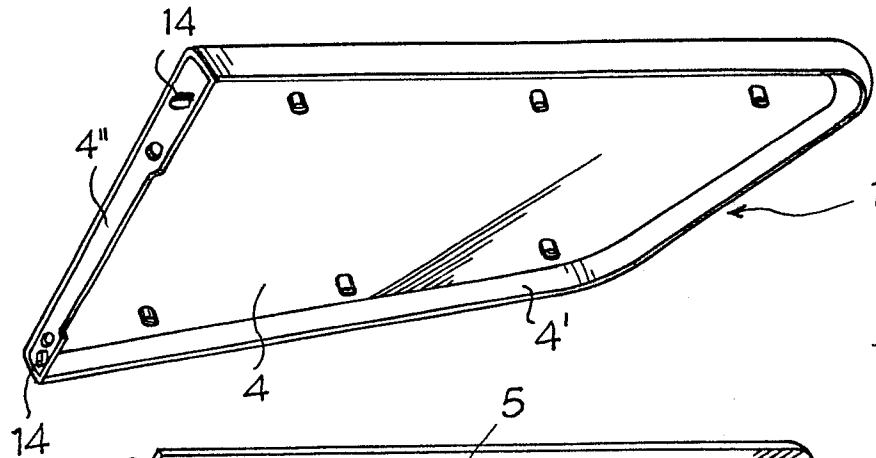


Fig. 1

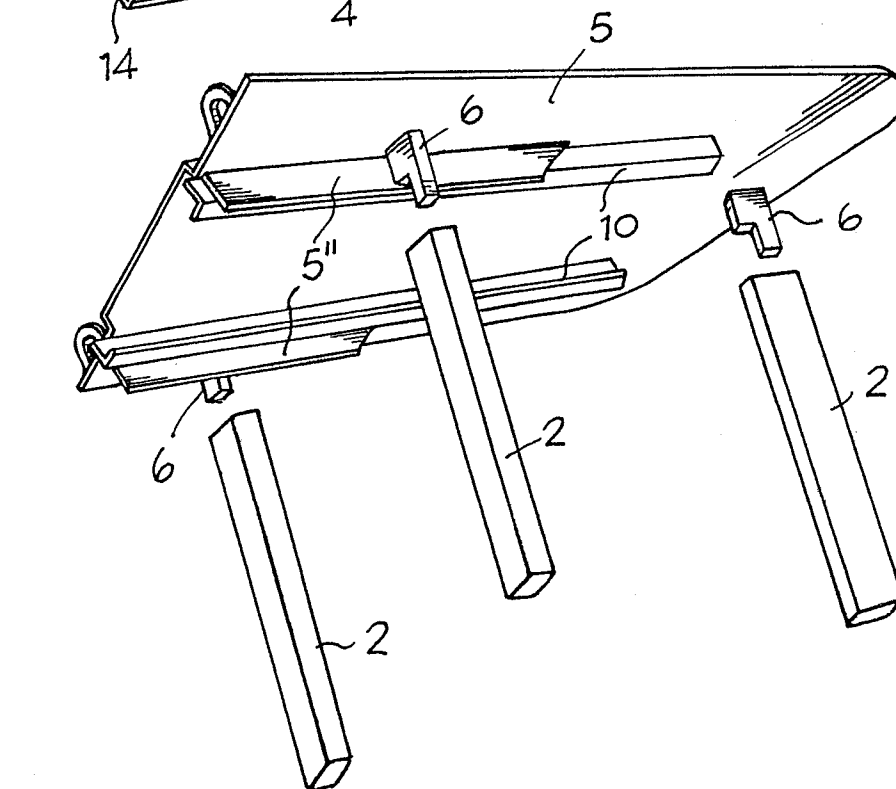
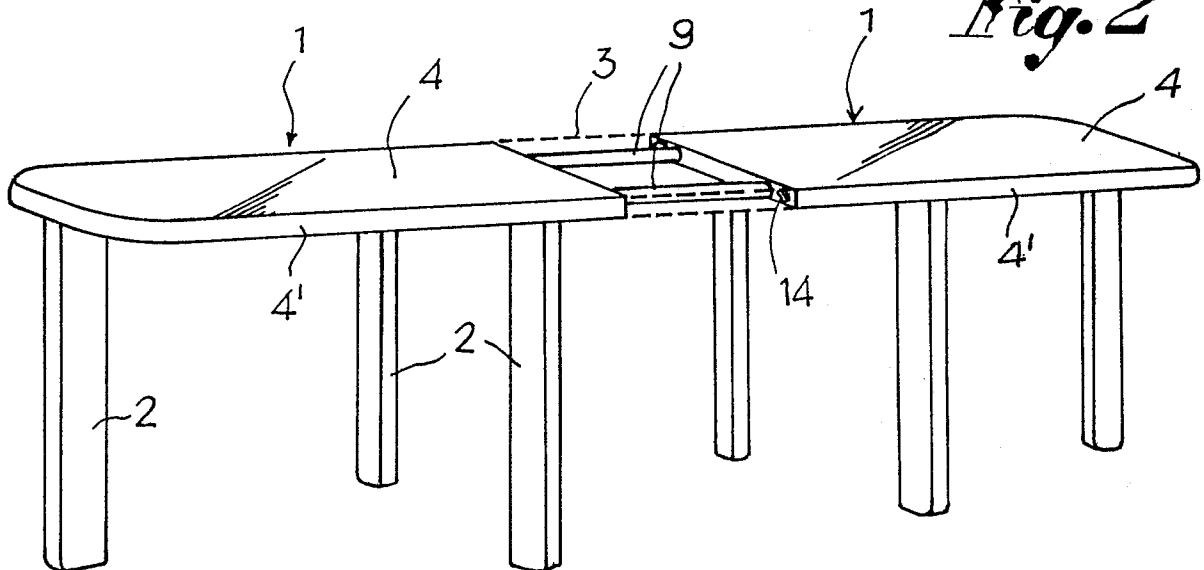
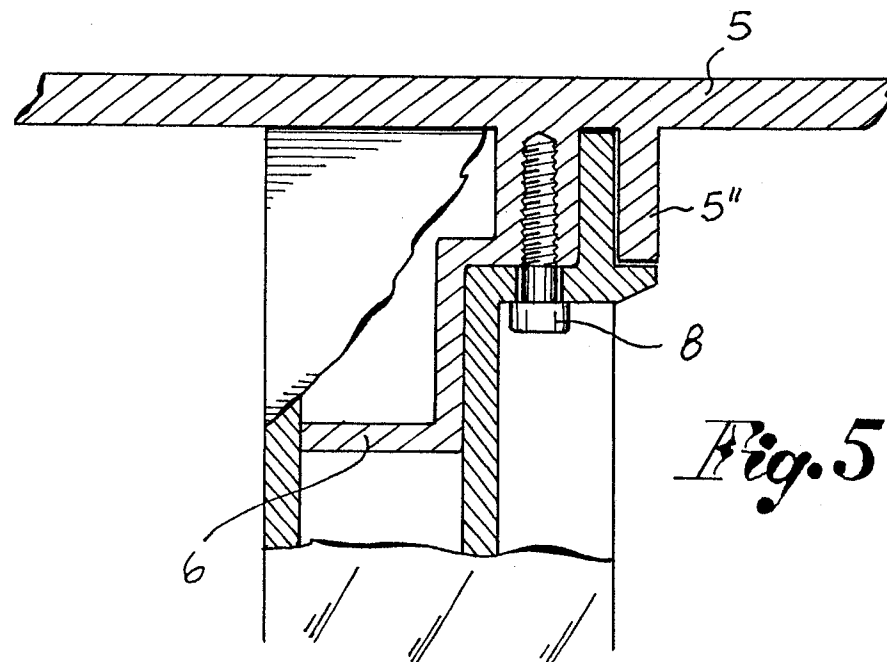
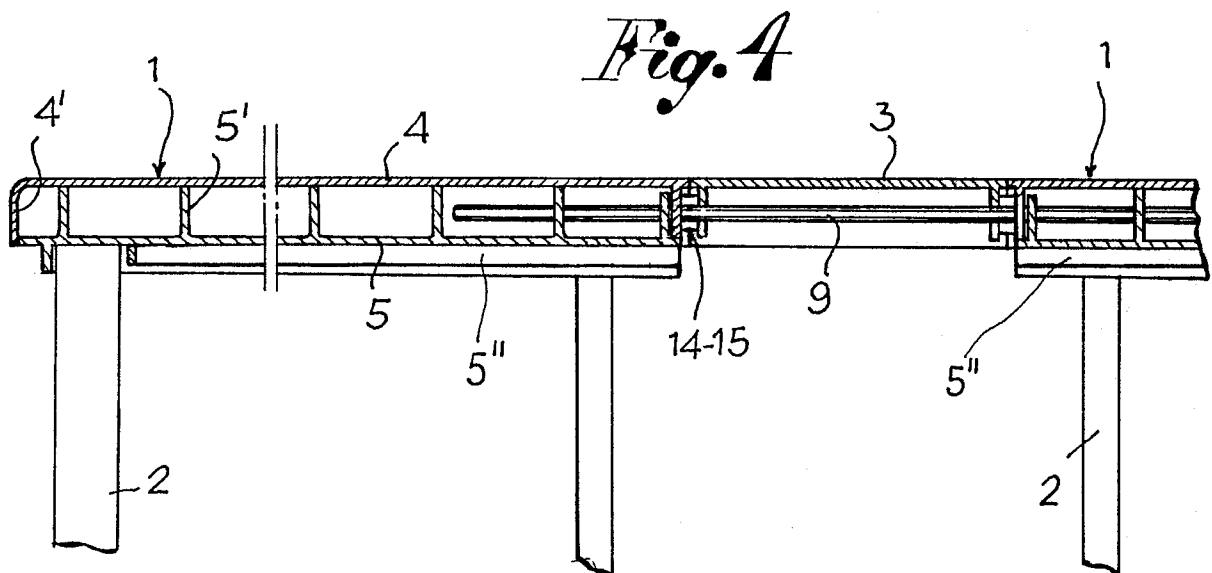
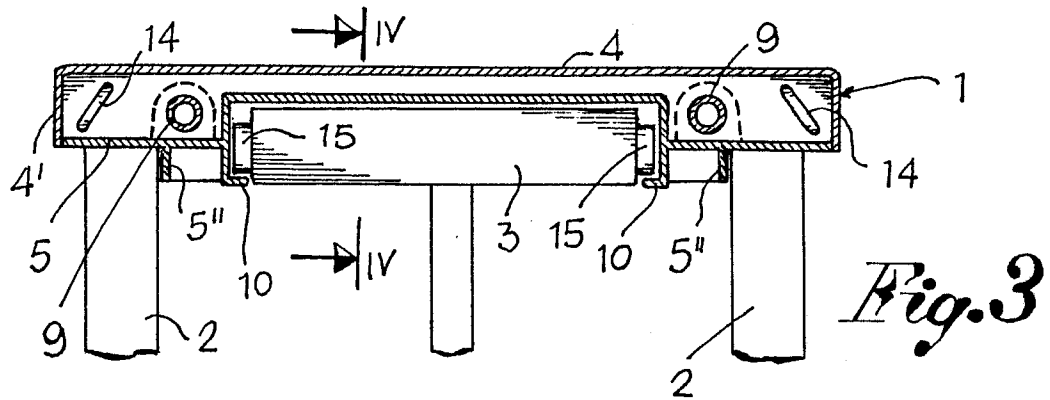


Fig. 2







Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 87 83 0428

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
Y	FR-A-2 070 314 (JOUK) * Revendications 1,5; figures 5,6 * ---	1-3,5	A 47 B 1/08 A 47 B 13/08
Y	FR-A-1 442 480 (KRIER) * Page 1, colonne de droite, paragraphes 3,4; figures 1,2 * ---	1-3,5	
A	FR-A-2 274 860 (SACHA) * Page 6, lignes 1-8; revendications 1,5,8,12; figures 2,5,12 * -----	2,3	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
			A 47 B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 14-03-1988	Examineur SCHMITTER BERNARD
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			